

MÉTHODOLOGIE

	Evaluation réalisée lors de mission de terrain.	X
	Evaluation réalisée lors d'entretiens téléphoniques avec des informateurs clés.	

L'évaluation rapide de l'OIM (Emergency Tracking Tool, ETT) est un outil mis en place dans le but de collecter des informations sur les mouvements importants et soudains des populations. Ces informations sont collectées à la suite de visites sur le terrain et ou d'entretiens téléphoniques avec les informateurs clés des sites de déplacement ou des communautés d'accueil. D'autres informations sont ensuite recueillies et analysées à partir des outils ERM. Ce rapport synthétique présente les résultats de l'évaluation menée le 24 au 26 Novembre 2021.

RÉSUMÉ DE L'ALERTE

Des incursions attribuées aux groupes armés CODECO ont été rapportées du 22 au 23 octobre 2021 dans le village TSALAKA, dans le but d'attaquer le centre commercial de LOPA. Ces incursions ont occasionné des déplacements préventifs d'environ 22 229 individus des localités de BANGA, LOPA, TSE, HUNGBE, GODO, SOMBE, MALABO, TSE LOWI, LIMBU, NGAJO et BETHLEHEM, du groupement LOPA en chefferie de BAHEMA BAGURU dans le territoire de DJUGU, province de l'ITURI. Ces incursions ont poussé les personnes déplacées internes (PDI) à quitter les sites de déplacement de HUNGBE, LIMBU, SOMBE, MALABO, BANGA, GODO et TSE. Ils ont aussi occasionné un déplacement massif des plusieurs familles autochtones de ces villages. La grande majorité de cette population ont trouvé refuge dans les sites de déplacement de LINDJI 1, LINDJI 2, LINDJI 3, et TELEGA. Une autre partie a trouvé résidence dans les familles d'accueil du village LINDJI dans le groupement de LIMANI, chefferie de WALENDU DJATSI, du village IGA BARRIERE, en groupement IGA Barriere et du village BURONGO, dans le groupement LINGO, tous deux de la chefferie de BAHEMA BAGURU, du village KATSU, en groupement LUVANGIRE, chefferie de BAHEMA NORD, et du village TELEGA, du groupement BATALE, chefferie de BABOA BOKOLE. D'autres se sont dirigés dans le site de déplacement de BEMBEYI, en commune de SHARI, dans la ville de BUNIA et vers d'autres destinations non encore évaluées.

DÉTAILS DU NOUVEAU DÉPLACEMENT

	12 121 INDIVIDUS DÉPLACÉS		4 833 HOMMES DÉPLACÉS
	2927 MÉNAGES DÉPLACÉS		ATTAQUES DE GROUPES ARMÉS
	7 288 FEMMES DÉPLACÉES		22 au 23 octobre 2021

DÉTAIL SUR LA ZONE ÉVALUÉE

PROVINCE	ITURI
TERRITOIRE	DJUGU
CHEFFERIE	WALENDU DJASI, BAKOLE BAHEMA NORD, BABOA BAHEMA BAGURU, BUNIA
GROUPEMENT	LOPA, IGA BARRIERE, SHARI LUVANGIRE, LINGO, BATALE

PERCEPTIONS DES BESOINS PRIORITAIRES

	1 PROTECTION		2 NOURITURE		3 ABRI		4 AMES		5 MOYENS FINANCIERS
--	---------------------	--	--------------------	--	---------------	--	---------------	--	----------------------------

DONNÉES DÉTAILLÉES DU DÉPLACEMENT

SITES / VILLAGES ÉVALUÉS	MÉNAGE	INDIVIDU	HOMME	FEMME	< 5 ANS	LOCALISATION
Site de Lindji 1	43	283	120	163	75	N 1,726875 ; E 30,320587
Site de Lindji 2	19	96	42	54	15	N 1,727713 ; E 30,323089
Site de Lindji 3	62	285	87	198	47	N 1,729989 ; E 30,322698
Iga Barriere	590	2500	1000	1500	125	N 1,731728 ; E 30,305474
Barongo	161	702	299	403	83	N 1,713342 ; E 30,316077
Telega	738	1576	764	812	162	N 1,622613 ; E 30,319506
Site de Telega	520	1785	816	969	213	N 1,621552 ; E 30,319104
Site de Bembeyi	150	823	384	439	105	N 1,593232 ; E 30,296526
Katsu	644	4071	1321	2750	300	N 1,660003 ; E 30,327305

OBSERVATIONS & ANALYSES



À cause de ces incursions, sept sites de déplacement, notamment, HUNGBE (3 334 personnes), LIMBU (2 441), SOMBE (1 425), MALABO (774), BANGA (2 594), GODO (4 304) et TSE (1 876) du groupement de LOPA ayant un effectif total d'environ 16 748 personnes déplacées se sont complètement vidés de leur population. Dans les zones d'arrivée, les sites de déplacement de LINDJI 1, LINDJI 2, LINDJI 3, TELEGA et BEMBEYI ont accueilli 2611 ménages des nouveaux arrivés. Pour l'instant ces sites ne reçoivent plus des personnes déplacées car il y a une accalmie dans la zone de provenance et les déplacés commencent à regagner leurs zones de provenance.



Les informateurs clés à la protection signalent des cas non-dénombrés de violences intercommunautaires, de violences conjugales envers les femmes, des arrestations arbitraires par la police locale de garçons de moins de 18 ans, des pillages, vols et cambriolage. La communauté hôte considère la population déplacée comme une main d'œuvre à bon marché. Bien qu'il existe un mécanisme de médiation auquel la population se réfère dans la localité d'accueil, les querelles dues au manque des nourritures, d'AMES et des installations sanitaires ont été signalées.



Dans les localités évaluées, il a été rapporté des sources d'eau fonctionnelles, notamment, deux puits à pompe dans le site de LINDJI 3 qui desservent les sites de LINDJI 1, LINDJI 2 et tout le village de LINDJI, une source naturelle aménagée, et une source non aménagée. Les informateurs clés signalent que ces sources d'eau restent insuffisantes pour desservir la population autochtone et déplacée et surtout ceux se trouvant dans les sites de déplacements évalués. Surtout pour les sites de déplacement se trouvant dans la localité de LINDJI qui a accueilli environ 12 398 personnes dans les sites. Les informateurs clés montrent que plus de la moitié des ménages déplacés ne disposent pas de quantité d'eau suffisante et environ la moitié met plus de 45 minutes pour se rendre à leur source d'eau principale. L'insuffisance des points d'eau, manque de récipients et la rareté de la disponibilité de l'eau sur le marché sont les principaux problèmes liés à l'accès à l'eau. Une minorité dispose de systèmes de lavage des mains en utilisant du savon pour se laver les mains. Par ailleurs 80 pour cent des installations sanitaires dans les localités évaluées ne sont pas améliorées. Ce qui pousse un certain nombre des personnes à pratiquer la défécation à l'air libre. Les familles de personnes nouvellement arrivées dans les sites de déplacement font une pression sur les installations sanitaires existant, ce qui rend ainsi la situation sanitaire très préoccupante. Le manque d'installations sanitaires appropriées ou hygiéniques, le surpeuplement des installations sanitaires existant et leur non-séparation entre homme et femme et la difficulté de gestion des matières fécales et déchets solides constituent les principaux problèmes de l'hygiène et assainissement.



Les informateurs clés rapportent qu'il y a des centres de santé fonctionnels dans la zone évaluée. En moyenne, la population marche entre 30 minutes et une heure pour atteindre les centres de santé. Le manque du personnel qualifié, de moyens pour payer les soins et de médicaments constituent les principaux problèmes d'accès à la santé. Il a été rapporté de cas de paludisme et de la typhoïde chez les adultes et les enfants de moins de 18 ans affectés par la crise. Il a été aussi signalé qu'aucun ménage ne dort sous moustiquaire imprégnée.



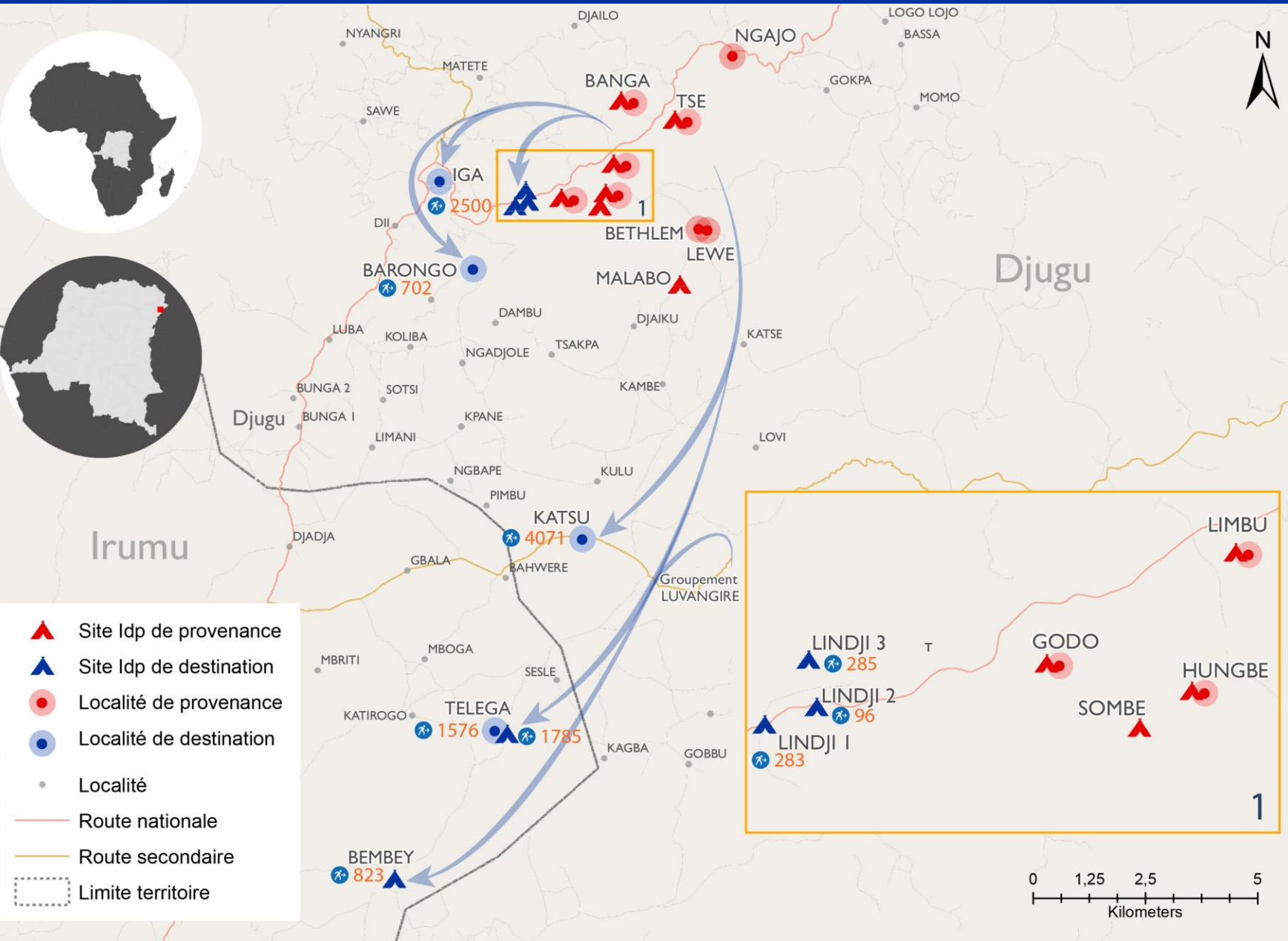
Les nouveaux déplacés vivant dans les sites de déplacements ne possèdent pas d'abris. Ce manque d'abri pourrait provoquer des tensions sociales entre les populations déplacées. Une partie passe la nuit soit dans les Hangars, soit sous logés par d'autres ménages déplacés, et d'autres passent la nuit à la belle étoile. Suite à la crise, une minorité d'abris ont été endommagés dans la localité de départ. Plus de la moitié des ménages déplacés nouvellement arrivés classent les articles ménagers essentiels (AMES) parmi les besoins prioritaires ; spécialement les supports de couchage, les couvertures et draps, les casseroles et les ustensiles.



Les principales activités de subsistance des ménages dans les zones évaluées sont le travail journalier, l'agriculture de subsistance et le petit commerce. Bien que 20 à 40 pour cent de la population autochtone et déplacée ont accès à la terre cultivable, seulement 20 pour cent mènent une activité agricole. Le manque de terre, de semences et d'outils aratoires constituent les principales barrières à l'agriculture dans ces zones évaluées. Moins de 20 pour cent de champs des déplacés ont été détruits par la crise dans leurs villages de provenance. L'aide alimentaire distribuée par le Programme Alimentaire Mondiale (PAM) est reconnue par plus de la moitié des ménages déplacés vivant dans les sites de déplacement comme sources principales pourvoyeuses de la nourriture. Les nouveaux arrivés dans les sites vivent de réserves de nourritures et de la charité individuelle des anciennes vagues des déplacés, tandis que la majorité de ceux qui sont hébergés dans la communauté hôte font du travail journalier dans les champs locaux pour se payer la nourriture. D'autres empruntent ou quémangent de la nourriture ou empruntent des semences chez les voisins, et sont parfois obligés de consommer leurs semences faute de moyens. La plupart des ménages des déplacés mangent moins d'un repas par jour avec comme conséquence la difficulté de se constituer un stock important de nourriture. Les multiples déplacements dus à la crise dans la zone ont accru la faim dans la mesure où le prix des denrées alimentaires au marché a été revu à la hausse. Les services de cash point ou paiement par téléphone sont opérationnels dans toutes les localités évaluées. La population met en moyenne moins de deux heures pour accéder au marché fonctionnel.



Les informateurs clés ont signalé l'existence d'école primaire fonctionnelle à LINDJI se trouvant à moins d'une heure de marche à pied des sites de déplacement. Les enfants des familles déplacés qui vivaient dans les sites de déplacement de départ qui fréquentaient l'école n'étudient plus depuis le début de la crise et n'ont pas été en mesure d'emporter des fournitures scolaires au moment du déplacement. Le taux d'inscription à l'école primaire avant et après la crise dans la zone d'évaluation reste le même, de 75 pour cent. Il a été signalé que les enfants de l'école secondaire doivent travailler pour gagner de l'argent après les heures de cours pour soit appuyer les ménages, soit prendre en charge leurs frais de scolarité.



Les cartes de ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.